

Communiqué de presse  
Paris, 24 octobre 2018

## L'association Prévention Routière appelle à la vigilance à l'occasion du changement d'heure !

Le changement d'heure approche et avec lui le risque d'accidents de la route augmente en raison du manque de visibilité !

« Le dernier passage à l'heure d'hiver annoncerait-il la fin des risques routiers liés à cette période ? » Il n'en est rien ! En effet, nuit qui tombe plus tôt, brouillard, météo pluvieuse, chutes de neige ... plusieurs facteurs qui diminuent la visibilité et augmentent le risque d'accident. Par ailleurs, les pics des déplacements journaliers des piétons se concentrent essentiellement la nuit (matin et soir) en période hivernale. Ainsi, entre octobre et janvier, l'accidentalité des piétons bondit et représente 43% du total annuel de leur mortalité routière\*. C'est pourquoi, l'association Prévention Routière sensibilise tous les usagers de la route à rester visibles lorsque la luminosité diminue et propose des conseils pour des comportements plus sûrs.

### Les conseils de prévention pour une meilleure visibilité la nuit



#### Automobiliste

- ✓ S'assurer du bon fonctionnement de son éclairage
- ✓ Faire régler les phares pour éviter d'éblouir les autres usagers
- ✓ Vérifier le bon état et la propreté des pare-brise et des essuie-glaces



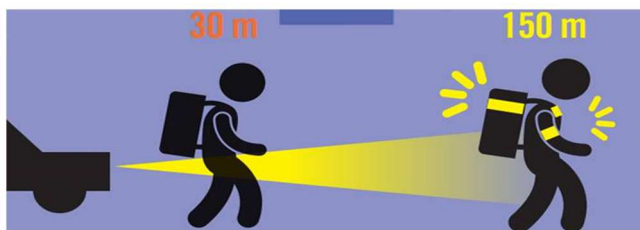
#### Cycliste

- ✓ Vérifier régulièrement l'ensemble des dispositifs d'éclairage obligatoires du vélo
- ✓ Choisir une tenue permettant une meilleure visibilité : gilet jaune et éléments retroréfléchissants (vêtements et sacs à dos)



#### Piéton

- ✓ S'équiper de vêtements clairs et d'éléments retroréfléchissants
- ✓ Privilégier les cartables intégrant des bandes retroréfléchissantes pour les enfants



*Sans aucun équipement retroréfléchissant, les piétons et les cyclistes ne sont visibles qu'à 30 m, alors qu'ils sont visibles à plus de 150 m lorsqu'ils en sont équipés. Or il faut au minimum 26 m à un véhicule roulant à 50 km/h pour s'arrêter.*

#### Contact presse :

Sophy Sainten-Bourguignon  
Tel : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25  
E-mail : [s.sainten@preventionroutiere.asso.fr](mailto:s.sainten@preventionroutiere.asso.fr)